

Edito phages sans frontières mai 2018

En ce début d'année 2018, quoi de neuf dans le domaine de la phagothérapie ? Malheureusement concrètement il ne s'est pas passé grand-chose qui rendrait cette thérapeutique disponible dans notre pays pour les nombreux patients en situation d'échec. Mais pour autant il ne faut pas désespérer car, face à l'urgence, les autorités sanitaires sont conscientes qu'il est nécessaire de répondre aux besoins exprimés.

Depuis plusieurs années, l'OMS tire la sonnette d'alarme en affirmant que la résistance aux antibiotiques est une grave menace pour la santé publique. En février 2017 elle avait publié une liste de bactéries multi-résistantes aux antibiotiques et incitait les gouvernements à se mobiliser pour développer la recherche de nouveaux moyens. Année après année, on peut constater que la liste des bactéries multirésistantes continuent de s'allonger (colibacille en 2015 Chine ; bacille de la typhoïde en 2016 Pakistan, 2017). En septembre dernier, le secrétaire général des Nations Unies affirmait que « nous sommes en train de perdre notre capacité à protéger des infections mortelles tant les humains que les animaux ». La catastrophe annoncée semble se rapprocher et cette évolution ne concerne pas que les pays pauvres ou lointains, car les alertes se sont multipliées dans les pays riches (Etats Unis, Grand Bretagne). La circulation des biens et des personnes facilite l'importation de ces cas. Les infectiologues n'ont pas caché leur inquiétude devant les cas d'infections à bactéries résistantes à tous les médicaments, « Nous risquons de revenir à un monde pré-antibiotique », a dit le directeur des Centre de contrôle et de prévention des maladies (CDC). Des solutions doivent donc être trouvées.

Alors pourquoi la phagothérapie n'a-t-elle toujours pas retrouvé sa place en France et dans les pays occidentaux ? Nous l'avons évoqué dans l'édito précédent. Depuis des dizaines d'années, nos sociétés modernes et les entreprises pharmaceutiques ont développé des procédures d'une pharmacopée chimique pour produire des médicaments sûrs. La réglementation exige des mesures de précaution avant d'autoriser l'utilisation d'un nouveau médicament. Les bactériophages ne sont pas des médicaments nouveaux direz-vous puisqu'ils ont été utilisés pendant des décennies notamment en France. Certes, mais comme leur préparation a été abandonnée dans nos pays, aujourd'hui ils doivent satisfaire aux règles nouvelles. Cela aurait été la même chose si l'aspirine avait été retirée des pharmacies. De plus les bactériophages ne sont pas des médicaments pas comme les autres. Ce ne sont pas des produits chimiques comme les médicaments disponibles en pharmacie, mais biologiques. C'est toute la difficulté. D'autant que la réglementation n'est pas adaptée mais la situation évolue (voir mon précédent édito) très lentement.

En attendant, il existe heureusement des pays qui n'ont jamais abandonné la phagothérapie. C'est encore une solution pour ceux qui peuvent faire le déplacement en Géorgie par exemple. Cependant, je ne conseillerais pas l'achat de produit accessible sur Internet pour une automédication. Non pas qu'ils soient de mauvaise qualité, mais parce qu'il est indispensable d'avoir un diagnostic bactériologique précis, une administration adaptée et un suivi médical rigoureux. Reste à espérer que les initiatives actuellement en cours en France permettent rapidement un accès officiel à la phagothérapie. Cela devrait demander encore quelques mois, voire années.